

**DÉCISION SUR LE RAPPORT RELATIF AU QUATRIÈME EXAMEN
BIENNAL DU PROGRAMME DÉTAILLÉ POUR LE DÉVELOPPEMENT DE
L'AGRICULTURE EN AFRIQUE (PDDAA)**

Le Conseil Exécutif,

1. **APPROUVE** le Rapport sur le quatrième Examen biennal du PDDAA ;
2. **DEMANDE** instamment aux États membres et aux Communautés économiques régionales (CER), à la Commission de l'UA (Commission de l'UA) et à toutes les parties prenantes de renouveler leurs engagements envers le PDDAA en tant que plan de transformation de l'Afrique pour une croissance portée par l'agriculture ;
3. **DEMANDE ÉGALEMENT** aux États membres, à la Commission de l'UA et aux CER d'utiliser les différentes plateformes disponibles pour vulgariser le Rapport sur le quatrième Examen biennal du PDDAA et l'utiliser aussi largement que possible pour stimuler les débats, les discussions et les changements politiques ;
4. **DEMANDE PAR AILLEURS** aux États membres de l'UA, aux CER, à la Commission de l'UA et à l'AUDA-NEPAD de renforcer le mécanisme central actuel de coordination multisectorielle pour assurer la mise en œuvre efficace du PDDAA ;
5. **ENCOURAGE** la Commission de l'UA et les autres parties prenantes à documenter les enseignements tirés et à déterminer les domaines de réussite et les défis qui constitueront des domaines prioritaires à intégrer dans les processus de mise en œuvre pour les deux prochaines années, jusqu'en 2025. Cela contribuera également à l'élaboration du programme post-Malabo pour les dix prochaines années (2026-2035) ;
6. **RÉITÈRE** la nécessité d'un leadership politique et d'un engagement forts, notamment le renforcement des capacités financières et humaines à tous les niveaux pour promouvoir la mise en œuvre, la responsabilité mutuelle, afin de réaliser les aspirations du PDDAA ;
7. **ENCOURAGE** les CER à continuer à jouer un rôle essentiel dans la mise en œuvre du PDDAA, notamment dans la gestion du processus d'examen biennal ;
8. **DEMANDE** à la CUA et aux États membres d'œuvrer à l'amélioration de la qualité des données et à l'intégration du processus de l'examen biennal dans les systèmes nationaux de statistique et de suivi et d'évaluation. En outre, les États membres, avec le soutien de la CUA et des partenaires techniques, devraient mettre en synergie les processus d'examen biennal, les plans nationaux d'investissement agricole (PNIA) et les revues sectorielles conjointes (RSC).